



Convocation du  
Conseil municipal  
(Article L 2121.10 du Code Général des  
Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira, salle des fêtes,  
le mardi 20 octobre 2020 à 20 heures 15, en séance publique.  
Affiché le 14 octobre 2020

**Tenant compte des préconisations sanitaires liées à la COVID-19, la séance se tiendra avec un public limité à quinze personnes présentes dans le respect des règles de distanciation physique.**

**ORDRE DU JOUR – SESSION ORDINAIRE**

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 02 septembre 2020

- 1/ Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
  - 2/ Actualisation composition des commissions communales
  - 3/ Décision modificative – budget lot guignards
  - 4/ Décision modificative – budget principal
  - 5/ Budget principal - Admissions en non valeur
  - 6/ Budget Transport scolaire – Admissions en non valeur
  - 7/ Attribution subvention 2020 à l'association Atelier 104
  - 8/ Participation dépenses fonctionnement Ecole privée élémentaire Langalerie
  - 9/ Rue René Prévot : intégration domaine public communal
  - 10/ Cession immobilière parcelle Résidence des Sables (section BP n° 90)
  - 11/ Convention pour la gestion des animaux errants
  - 12/ Convention pour l'utilisation des installations du club de Tir sportif
  - 13/ Convention CDC : utilisation salle des fêtes et salle de motricité Ecole maternelle
  - 14/ Délibération de principe : projet construction EPHAD zone du Marchet
  - 15/ Création d'un emploi sous contrat PEC
- Informations diverses.

Le Maire,



Didier TEYSSANDIER